

Afrique du Sud/Politique

Jacob Zuma a annoncé sa démission "immédiate"



Photo : AFP

Le président Jacob Zuma refuse, pour l'heure, de quitter le pouvoir. Il devrait être confronté à une motion de défiance ce jeudi au Parlement.

AFP  
Johannesburg/Afrique du Sud

Le très controversé président sud-africain Jacob Zuma a annoncé hier soir sa démission "avec effet immédiat", se pliant aux ordres de son parti, le Congrès

national africain (ANC). "J'ai décidé de démissionner du poste de président de la République avec effet immédiat, même si je suis en désaccord avec la direction de mon organisation", a déclaré M. Zuma lors d'une allocution retransmise en di-

rect à la télévision. "Je dois accepter que mon parti et mes compatriotes veulent me renvoyer", a-t-il ajouté, assurant avoir "toujours été un membre discipliné de l'ANC". Après des semaines de tractations et de réunions, le parti au pou-

voir avait exigé mardi la démission du président Zuma, empêtré dans des scandales de corruption. Faute d'une réponse de sa part, le parti avait décidé mercredi à la mi-journée de le forcer à quitter le pouvoir, en annonçant le vote dès

jeudi d'une motion de défiance dont l'issue ne faisait aucun doute. "J'ai été contraint de démissionner en raison de la motion de défiance", a expliqué le président lors de son allocution. Le pouvoir de Jacob Zuma a commencé à vaciller depuis l'élection en décembre à la tête de l'ANC du vice-président Cyril Ramaphosa, qui avait axé sa campagne sur la lutte contre la corruption. Ce dernier était déterminé à pousser au plus vite vers la sortie le président Zuma, devenu trop encombrant en vue des élections générales de 2019. Conformément à la Constitution, Cyril Ramaphosa est devenu le président de la République par intérim dès la démission de Jacob Zuma. Le parlement doit encore, dans les trente jours, l'élire formellement à ce poste. L'élection devrait être organisée d'ici vendredi.

France/Gouvernement

Le ministre Darmanin visé par une autre enquête pour abus de faiblesse

AFP  
Paris/France

Il était déjà la cible des enquêteurs pour viol.

LE ministre français de l'Action et des Comptes publics Gérard Darmanin, déjà visé par une enquête pour viol, fait désormais l'objet d'une enquête pour abus de faiblesse après la plainte déposée par une femme à Paris, a-t-on appris hier de source judiciaire. Cette femme a déposé cette plainte mardi et une enquête préliminaire a été ouverte, avec une audition de la plaignante dans la foulée, a-t-on précisé de même source, confirmant une information de l'hebdomadaire Le Point. Le Premier ministre Edouard Philippe a appelé à respecter "la parole du plaignant" comme "la présomption d'innocence" après l'annonce de cette nouvelle

enquête. Sollicités par l'AFP, ses services ont indiqué que la position du Premier ministre restait "la même" sur le fait qu'un ministre puisse rester au gouvernement tant qu'il n'est pas mis en examen. Selon une source proche de l'enquête, la plaignante est une habitante de Tourcoing (nord), ville dont Gérard Darmanin fut maire de 2014 à 2017. "La plaignante a expliqué qu'elle occupait un logement insalubre", selon Le Point. "Elle a demandé à être relogée et c'est à ce moment-là que Gérard Darmanin lui aurait fait des avances" à caractère sexuel en 2015 et 2016, selon les informations de l'hebdomadaire, confirmées par une source proche du dossier. Cette nouvelle procédure a été ouverte au lendemain de l'audition libre de Gérard Darmanin dans le cadre d'une autre enquête, rouverte le 22 janvier à Paris pour des accusations de

viol que le ministre conteste catégoriquement. Dans cette enquête, Gérard Darmanin est accusé par une femme de 46 ans, Sophie Patterson Spatz, de lui avoir fait miroiter son appui politique en échange de faveurs sexuelles. Selon le quotidien Le Monde, Mme Patterson Spatz s'était adressée en 2009 à M. Darmanin, alors jeune chargé de mission au service des affaires juridiques du parti de droite UMP, pour tenter de faire annuler une condamnation prononcée à son encontre en 2004 pour des faits de chantage et d'appels malveillants contre un de ses anciens compagnons. Dans le sillage de l'affaire Weinstein aux États-Unis ayant provoqué une onde de choc mondiale, c'est le ministre lui-même qui avait révélé mi-janvier avoir été visé par une enquête au printemps 2017. Il avait affirmé avoir été

l'objet d'accusations "d'abus de faiblesse, d'abus de pouvoir, voire de viol". M. Darmanin, poids lourd du gouvernement,

avait alors affirmé avoir déposé une plainte en dénonciation calomnieuse pour répondre à des allégations "infâmes".

C'est arrivé

Un homme de 84 ans poursuivi pour harcèlement sexuel

UN Italien de 84 ans est poursuivi pour avoir harcelé une femme de son âge qui avait rompu avec lui, allant jusqu'à mettre le feu chez elle à Cecchina, au sud de Rome, a annoncé samedi dernier la police. Ce veuf avait entretenu une liaison avec cette femme pendant plusieurs années, mais quand elle a décidé d'y mettre fin, il s'est mis à l'attendre devant chez elle et à la suivre, au point qu'elle se réfugiait souvent chez ses enfants. Le 17 janvier, l'amoureux éconduit a vidé un bidon de liquide inflammable et mis le feu à l'entrée de l'appartement de la vieille dame, qui n'était heureusement pas chez elle cette nuit-là. Après enquête, les carabinieri ont transmis le dossier au parquet, et confisqué par mesure de précaution les deux fusils et les munitions que le vieil homme avait en sa possession.

... au sud de Rome (Italie)

L'Afrique en bref

• Burkina Faso/Attaque. Un policier tué dans l'Est

Un policier a été tué et deux blessés mardi dans une attaque attribuée à des "individus non identifiés" à Natiaboani, dans l'Est du Burkina Faso, a annoncé mercredi la direction générale de la police dans un communiqué.

• Guinée équatoriale / Justice. Peine de mort requise contre 147 opposants

La peine de mort a été requise par le procureur de la République de Guinée équatoriale pour 147 militants du premier parti d'opposition jugés depuis lundi pour "sédition" et "attentats contre l'autorité", selon leur avocat.

• Mali/Sécurité. Au moins 10 jihadistes tués par Barkhane

Au moins 10 jihadistes présumés ont été tués lors d'une opération aérienne de la force française Barkhane hier dans le nord-est du Mali, à proximité de la frontière algérienne, a-t-on appris de sources militaires locale et étrangère au Mali.

A travers le monde

• Etats-Unis/Défense. Fusillade à l'entrée de l'agence de renseignement NSA

La police enquêtait hier sur une fusillade qui a eu lieu tôt dans la matinée près du siège de l'agence de renseignement NSA, aux alentours de la capitale américaine Washington, faisant au moins un blessé.

• France/Justice. Relaxe de Bendaoud, le logeur des jihadistes du 13 novembre 2015



Jawad Bendaoud, qui avait logé deux des auteurs des attentats jihadistes du 13 novembre 2015, a été relaxé hier par le tribunal correctionnel de Paris, alors que l'accusation avait requis quatre ans de prison.

• Irak/Reconstruction. Les engagements atteignent 30 milliards de dollars

Les engagements en faveur de l'Irak ont atteint 30 milliards de dollars (16 500 milliards de francs) lors de la conférence internationale sur la reconstruction de ce pays ravagé par trois ans de guerre contre le groupe Etat islamique (EI), a annoncé hier le Koweït, pays hôte.

Photo : AFP